

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PERREUX**

Nombre de membres : 25 MARS 2019
en exercice : 9
présents : 6
votants : 7



Séance du 11 mars 2019
N° 2019-005

L'an deux mil dix-neuf, le onze mars à dix heures, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le vingt-six février deux mil dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de PERREUX ;

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christian LAREURE, Pierre DELAYE, Fabienne STALARS, Christiane PARDON, Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE

Absents avec excuse : Marie-Claude COTE, Lina RONDELLI, Christian MATRAS donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Christian LAREURE

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité.

OBJET : 2019-005 : participation financière ADEP Accueil de Jour

Monsieur le Président du CCAS fait part à l'assemblée d'un courrier d'une nouvelle habitante de la commune sollicitant le C.C.A.S. pour une aide financière.

Cette jeune fille est handicapée moteur et se rend régulièrement à l'ADEP de Roanne pour y suivre diverses activités qui lui permettent de s'épanouir et de conserver un lien social important. Malgré les aides au handicap dont elle bénéficie, elle dispose d'un budget restreint et la commune où elle résidait auparavant participait à hauteur de 50% aux frais d'accueil au sein de la structure.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, les membres du Centre Communal d'Action Sociale décident avec 6 voix POUR et 1 abstention :

- **De participer financièrement aux frais d'accueil à l'ADEP Accueil de Jour** pour un montant de 230 euros pour l'année 2019.
- **De mandater** ce paiement sur le compte 6568 du budget 2019

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 11 mars 2019

Le Président,
Jean-Yves BOIRE
**Centre Communal
d'Action Sociale
de Perreux**

D.C.M. Exécutoire compte tenu de sa réception
en Sous-Préfecture le 25/03/2019
et de sa publication le 01/04/2019
Le Président, Jean-Yves BOIRE

**Centre Communal
d'Action Sociale
de Perreux**